

À QUAND LE DIXIÈME ?

Jean-Philippe Derosier

26/05/2020

Dans sa contribution d'une série réalisée en partenariat avec L'Hétairie, le constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier, professeur de droit public à l'université de Lille et auteur du blog *La Constitution décodée*, revient sur les conséquences de la création d'un neuvième groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, « Écologie Démocratie Solidarité », et déplore un morcellement partisan qui n'a rien de bon pour l'efficacité de la démocratie et entraîne un manque de clarté pour les citoyens.

Dès le premier billet publié après le second tour des élections législatives de 2017, *La Constitution décodée* interrogeait : « Une majorité durable ? ». En effet, au lendemain de ce scrutin, une opposition avait résisté et une majorité était bien installée, mais la question essentielle devenait : pour combien de temps ?

On connaît la réponse aujourd'hui : un peu moins de trois ans.

La création de « Écologie Démocratie Solidarité », le neuvième groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, composé de dix-sept députés (**loin des cinquante-huit annoncés**), a été officialisée la semaine dernière. Elle a scellé le départ de sept députés de plus du groupe majoritaire, le faisant passer sous le seuil de la majorité absolue de 289 députés.

Mais de toutes les conséquences que cette création engendre, ce n'est pas là la plus importante.

La perte de la majorité absolue est plus symbolique que problématique, mais devient stratégique pour le premier allié de la majorité

D'abord, la perte de la majorité absolue doit être relativisée car elle est minime. Avec 288 députés, La République en marche bénéficie encore d'une majorité imposante. Cette perte est plus symbolique que problématique, tant que le cumul des oppositions, lui, ne s'approche pas des 289 voix.

Ensuite, elle était attendue et prévisible, tant la majorité actuelle est hétéroclite et hétérogène. On remarque d'ailleurs que c'est à chaque sujet clivant que des départs se sont produits. La crise

majeure que nous traversons ne pouvait pas laisser la majorité totalement indemne.

Enfin, la création de ce nouveau groupe facilitera la gestion politique du groupe majoritaire, à la différence du maintien, en son sein, de députés dissidents ou « frondeurs », comme on les appelle désormais. En effet, l'une des difficultés connues par la majorité de la précédente législature était l'impossibilité de dénombrer clairement les frondeurs, au sein du groupe majoritaire. Dès lors qu'ils constituent un nouveau groupe, leur position et leur nombre sont clarifiés.

En revanche, cette création emporte d'autres importantes conséquences.

D'une part, François Bayrou, qui considérait déjà avoir fait du « candidat Emmanuel » le « président Macron », grâce à son soutien (entre autres, certes), se sent pousser des ailes. Si la perte de la majorité absolue demeure plus symbolique que problématique, elle devient stratégique pour le premier parti allié de la majorité. Ainsi, la présence médiatique du président du MoDem ces derniers jours n'est pas tant due à ses nombreuses idées sur la gestion de la crise, qu'à l'utilité de se rappeler au bon souvenir d'un président de la République qui pourrait prochainement avoir besoin de lui... non sans monnaie d'échange. Ou quand la question de la proportionnelle pourrait revenir dans le débat (vraisemblablement sans grand espoir de succès).

D'autre part, cette semaine aura (enfin) lieu le débat parlementaire sur le recours à l'application « StopCovid » : mercredi après-midi à l'Assemblée nationale et mercredi soir au Sénat. Le débat sera suivi d'un vote et il donnera la première occasion à ce nouveau groupe de se positionner vis-à-vis du gouvernement, alors qu'il assure ne pas être dans l'opposition. Mais, « en même temps », certains de ses membres ont exprimé de sérieuses réserves quant au recours à cette application de traçage numérique.

Enfin, l'envie d'émancipation pourrait être contagieuse. Ainsi, un nouveau courant est créé au sein de la majorité. Baptisé « En commun » – sans lien aucun avec le slogan de campagne de la gauche aux élections municipales... –, il réunit quarante-six députés désireux de créer une « troisième voie », entre le maintien dans la majorité et le départ.

Parallèlement, on apprend ce matin que l'alliance entre « Agir » (réunissant des députés du centre-droit soutenant le gouvernement) et l'UDI, vouée à sécuriser la présence de Franck Riester au gouvernement, pourrait prochainement vaciller, alors que Jean-Christophe Lagarde (président de l'UDI) continue de refuser de s'inscrire pleinement dans la majorité.

Sur le plan politique, tout cela s'explique par le climat de crise actuelle et les échéances électorales, présentes et futures, qui imposent aux responsables politiques de se démarquer pour

exister : il faut compter ses forces pour espérer ensuite pouvoir peser. C'est assez classique.

Mais sur le plan institutionnel, un tel éclatement du nombre de groupes parlementaires rend la gestion délicate : présence des différents groupes dans les instances représentatives (bureau, commissions, délégations, etc.), questions au gouvernement, droit de tirage, etc.

Ici, la cause est simple : l'abaissement du seuil de création d'un groupe à 15 députés (et 10 sénateurs dans l'autre assemblée), ce qui rend une telle formation particulièrement aisée. Certains invoqueront l'argument démocratique, le pluralisme et la liberté partisane pour préserver cette facilité. Pourtant, les mêmes arguments plaideraient pour une élévation de ce seuil, au nom de la lisibilité démocratique et de la structuration partisane.

Le morcellement partisan n'a rien de bon pour l'efficacité de la démocratie. Surtout, il emporte un manque de clarté pour les citoyens qui, *in fine*, en pâtissent. Pour l'éviter, la clarification doit être encouragée d'abord au sein même du Parlement, en contraignant qu'un groupe parlementaire ne puisse être créé que s'il est effectivement représentatif et fédérateur : quelques groupes aux différences marquées, mais qui savent débattre en leur sein, valent bien mieux qu'une multitude de formations aux identités incertaines, fluctuantes et, surtout, opportunistes.